Institut Droit et Santé
Université Paris Cité
Inserm UMRS 1145

Inserm
La science pour la santé
From science to health

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION DE METZ

LexisNexis®

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION
Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

Colloque

Le risque médical entre solidarité et assurance 20 ans après la loi About du 30 décembre 2002

Jeudi 12 janvier 2023 de 9h00 à 17h30

en **présentiel** uniquement

Mise à disposition ultérieurement de l'enregistrement sur le site de l'**Institut Droit et Santé** et la webradio de **Lexbase**

Université Paris Cité - Campus Saint Germain
45 rue des Saints Pères - 75006 PARIS (Amphithéâtre Claude Bernard - 4ème étage)

Organisation

- **Lydia Morlet-Haïdara**, Directrice de l'Institut Droit et Santé, Université Paris Cité, Inserm, F-75006 Paris, France
- **Sophie Hocquet-Berg**, Professeur des universités, vice-doyen de la faculté de droit de Metz, Responsable du M2 Droit des responsabilités et de la réparation
- **Timothy James**, Doctorant à l'Institut Droit et Santé, Université Paris Cité, Inserm, F-75006 Paris, France, membre du Réseau doctoral en santé publique animé par l'EHESP

Avec la participation des étudiants du Master 2 « Des responsabilités et de la réparation », de l'Université de Lorraine et du Master 2 « Activités de santé et responsabilités » de l'Université Paris Cité

PROGRAMME 9h00 - 17h30

9h00 - **Accueil des participants**

I. CONTEXTE ET AMBITIONS DE LA LOI ABOUT

Présidence : Sophie Hocquet Berg - Professeur des universités, vice-doyen de la faculté de droit de Metz, Responsable du M2 Droit des responsabilités et de la réparation

Le point de vue du politique

Jean-Pierre Door

Cardiologue et ancien Député, auteur d'un rapport sur la proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale

Le point de vue du soignant

Jean-Marcel Mourgues

Vice-président du Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM)

Bertrand de Rochambeau

Président du syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France (SYNGOF)

Le point de vue de l'assureur

Anne-Marie Papeix

Responsable de la RC médicale, RC entreprise et Environnement chez Fédération Française de l'Assurance (France Assureurs)

Nicolas Gombault

Directeur Général Délégué du groupe Mutuelle d'assurance du corps de santé français (MACSF)

Le point de vue des victimes : en sortent-elles gagnantes ?

Claudine Bernfeld

Avocat au barreau de Paris, Présidente de l'Association nationale des avocats de victimes de dommages corporels (ANADAVI)

Discussion avec la salle

Pause

II. LES ASPECTS DE SOLIDARITÉ DE LA LOI ABOUT

Présidence : Sophie Hocquet Berg - Professeur des universités, vice-doyen de la faculté de droit de Metz, Responsable du M2 Droit des responsabilités et de la réparation

La solidarité au secours de la responsabilité : les principaux apports de la loi

Sophie Hocquet Berg

Professeur des universités, vice-doyen de la faculté de droit de Metz, Responsable du M2 Droit des responsabilités et de la réparation

La répartition de l'indemnisation entre assureurs et Oniam

Sébastien Leloup

Directeur général de l'Office national d'indemnisation des accidents medicaux, des affections iatrogenes et des infections nosocomiales (ONIAM)

Discussion avec la salle

Déjeuner libre

14h00 - **Reprise du colloque**

II. LES ASPECTS ASSURANTIELS DE LA LOI ABOUT

Présidence David Noguéro - Professeur en droit privé à l'Université Paris Cité, Directeur du Master Activités de santé et responsabilités, Membre de l'Institut Droit et Santé, Université Paris Cité, Inserm, F-75006 Paris, France

A. Les rapports entre la responsabilité médicale et l'Assurance

Assurance du risque médical : problématiques et enjeux

Philippe Pierre

Professeur de droit à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Rennes 1

La réponse légale : une œuvre aboutie ?

Luc Grynbaum

Professeur de droit à l'Université Paris Cité, Chef du département de droit, économie et de gestion de l'Université Sorbonne Abu Dhabi, Membre de l'Institut Droit et Santé, Université Paris Cité, Inserm, F-75006 Paris, France

Le fonds de garantie des dommages consécutifs à des actes de prévention, de diagnostic ou de soins (FADPS) : une réponse aux lacunes de l'assurance de responsabilité ?

Lydia Morlet-Haïdara

Directrice de l'Institut Droit et Santé, Université Paris Cité, Inserm, F-75006 Paris, France et directrice du Master Comparative Health Law

Bertrand de Rochambeau

Président du syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France (SYNGOF)

Discussion avec la salle

B. Focus sur la technique d'assurance

Seront notamment abordées les questions relatives à :

- La dérogation à l'obligation d'assurance
- La définition de la réclamation
- La notion de passé inconnu
- L' étendue de la couverture : les plafonds de garantie et franchises
- L'application d'une logique bonus-malus au sein de l'assurance responsabilité civile médicale?
- La clause de globalisation des sinistres

Avec :

Marie-Charlotte Dalle

Directrice des affaires juridiques et des droits des patients (DAJDP) de l'AP-HP

Patrick Flavin

Directeur juridique IARD, groupe Relyens (anciennement Sham)

Pierre Jung

Avocat au Barreau de Paris

Isabelle Riaux

Référente du service IARD, Yvelin, Courtier en assurance

Discussion avec la salle

Rapport Conclusif

David Noguéro

Professeur en droit privé à l'Université Paris Cité, Directeur du Master Activités de santé et responsabilités, Membre de l'Institut Droit et Santé, Université Paris Cité, Inserm, F-75006 Paris, France

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

INSCRIPTION

Inscription gratuite mais obligatoire

Cliquez ici pour vous inscrire

CONTACT

Institut Droit et Santé

ids.deg@u-paris.fr